



## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	17

Date de la convocation

10.12.2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

### Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 17 décembre,

À 20 heure et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

#### Présents :

##### Adjointes au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 4<sup>ème</sup> Adjoint.

##### Conseillers municipaux :

M. Jérémy BONIOL, M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Louissette PERROTIN, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Thierry BENOIT.

Absents /Excusés : Mme. Claudie BLANC, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN.

### Délibération n°58/2024

Objet : Acquisition d'un hangar appartenant à Monsieur BOMBES DE VILLIERS et à Madame BERTOCCHI Céline

Monsieur le Maire propose l'achat d'un hangar de 120m<sup>2</sup> appartenant, en indivision, à Monsieur BOMBES DE VILLIERS et à Madame BERTOCCHI Céline, situé sur la parcelle Section G, n°72 – Lieu-dit L'Étang, d'une surface totale de 270 m<sup>2</sup>, zone UA.

Monsieur le Maire précise que cette acquisition se justifie par l'emplacement stratégique du bien (à proximité immédiate de la place de l'Étang), dans le but de conserver la maîtrise foncière de ce secteur et ainsi du devenir de ce bien, qui, dans un premier temps, pourrait être utilisé par nos services techniques.

Il est proposé un prix d'acquisition à 200 000 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve**, la proposition de Monsieur le Maire d'acquisition d'un hangar de 120 m2 appartenant, en indivision, à Monsieur BOMBES DE VILLIERS et à Madame BERTOCCHI Céline, situé sur la parcelle Section G, n°72 – Lieu-dit L'Étang, d'une surface totale de 270 m2, zone UA.

**Fixe**, le prix d'acquisition à 200 000 €.

**Dit**, que les crédits seront inscrits au budget primitif principal de l'année 2025.

**Autorise**, Monsieur le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.

**Décision adoptée à la majorité**

**Vote :**

**Pour : 16**

**Contre : 0**

**Abstention : 1 (R. PELLEGRIN)**

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits**

**Fait à Cucuron, le 19.12.2024**

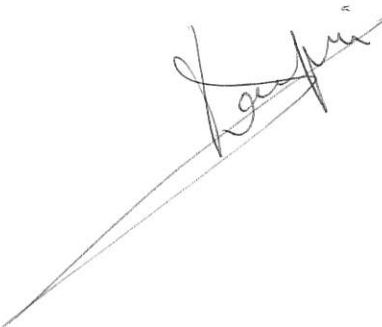
**Le Maire**

**Philippe EGG**

**La secrétaire de séance**

**Mme Anne-Marie DAUPHIN**

**2<sup>ème</sup> Adjointe**



**Publiée le :**